

Rapport politique de vote ESG année 2021

Introduction

Le document ci-joint rassemble les différents éléments de la politique de vote établie par Fideas Capital. Cette politique de vote est motivée par les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des entreprises. Notre politique de vote couvre les actions détenues dans l'OPCVM Fideas **SmartforClimate** Actions Eurozone.

Politique de vote

Les droits de vote s'exercent sur les actions françaises, européennes et le cas échéant, internationales.

Par la nature de sa gestion assistée par un modèle, la société est exposée à un très grand nombre de valeurs différentes sans disposer d'une position significative et influente permettant de justifier un exercice systématique des droits des votes attachés qui serait très coûteuse pour les porteurs.

Aussi, Fideas Capital souhaite concentrer son attention sur les 30 sociétés représentant nos plus importantes sous-, ou surexpositions, où la probabilité est la plus forte que nous ayons à combattre ou à soutenir des résolutions concernant le climat, la RSE et la gouvernance. La relation avec les PRI, le CDP et Climate Action 100+ permet d'identifier d'autres occasions de vote "utile".

Le champ précité de la politique de vote constitue un minimum. La Société de gestion peut à la discrétion des dirigeants élargir le champ de ses votes.

Par ailleurs, la société s'engage systématiquement auprès des sociétés analysées dans ce cadre en fonction de leur notation carbone (ajustée de la prise en compte des autres notations ESG), en communiquant par courrier avec celles qui ont été significativement surpondérées en raison de leur notation favorable, ou réduites ou exclues pour la raison inverse.

Quand ses fonds détiennent des actions sans être exposés à leur performance et sans en être le bénéficiaire économique (cas des actions reçues à titre de collatéral ou dans le cadre de contrats d'échange de performances), la société de gestion s'abstient de voter aux Assemblées Générales.

Process

Notre politique de vote suit les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions sont faites soit à travers les alertes de l'Association Française de la Gestion financière (AFG), soit par la société spécialisée Institutional Shareholder Services (ISS). Fideas Capital reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote.

Les bulletins de votes sont transmis soit électroniquement via des plateformes internet, pour les assemblées générales des pays étrangers, soit manuellement via des formulaires papiers pour les assemblées générales françaises.



Bilan des votes

Fideas Capital a participé à 37 assemblées générales (AG) ordinaires ou extraordinaires, soit un taux de participation d'environ 15% sur l'ensemble des titres de l'OPCVM Fideas **SmartforClimate** Actions Eurozone.

Les 37 sociétés ont été choisies en fonction soit de leur sous-, ou surexposition, soit si des résolutions liées au climat étaient présentées aux AG.

Surexpositions	Sous-expositions	Résolutions Climat
Akzo Nobel NV	Anheuser-Busch InBev SA/NV	Acciona
Davide Campari-Milano NV	Banco de Sabadell SA	Continental AG
EDP Renovaveis SA	Fortum Oyj	EDP-Energias de Portugal SA
FinecoBank SpA	Galapagos NV	Ferrovial SA
Hera SpA	Heineken Holding NV	Getlink SE
Intesa Sanpaolo SpA	Heineken NV	Total SE
Kesko Oyj	Italgas SpA	
MERLIN Properties SOCIMI SA	Jeronimo Martins SGPS SA	
Neste Corp.	Prysmian SpA	
Nokia Oyj	SNAM SpA	
Nokian Renkaat Oyj	Stellantis NV	
Royal Vopak NV	UPM-Kymmene Oyj	
Schneider Electric SE	Warehouses De Pauw SCA	
Siemens Gamesa Renewable Energy SA		
Stora Enso Oyj		
Umicore		
VERBUND AG		
Vinci SA		

Sur le périmètre de vote, nous avons participé à une assemblée générale autrichienne, trois belges, sept finlandaises, quatre françaises, une allemande, huit italiennes, cinq néerlandaises, trois portugaises et cinq espagnoles.

Répartitions des résolutions

Sur les 37 assemblées générales, Fideas Capital a émis un total de 4 votes CONTRE sur un total de 486 résolutions votées, soit un taux de vote CONTRE de 1% et 2 votes ABSTENTION.

	Votes Pour	Votes Abst	Votes Contre	Total	% contre
Acciona	1	0	0	1	0%
Akzo Nobel NV	13	0	0	13	0%
Anheuser-Busch InBev SA/NV	11	0	0	11	0%
Banco de Sabadell SA	17	0	0	17	0%
Continental AG	25	0	0	25	0%
Davide Campari-Milano NV	10	0	0	10	0%
EDP Renovaveis SA	30	0	0	30	0%
EDP-Energias de Portugal SA	18	0	0	18	0%
Ferrovial SA	12	0	0	12	0%
FinecoBank SpA	14	0	0	14	0%
Fortum Oyj	12	0	0	12	0%
Galapagos NV	5	0	0	5	0%
Getlink SE	27	0	0	27	0%
Heineken Holding NV	9	0	0	9	0%
Heineken NV	12	0	0	12	0%
Hera SpA	8	0	0	8	0%
Intesa Sanpaolo SpA	11	0	0	11	0%
Italgas SpA	7	0	0	7	0%
Jeronimo Martins SGPS SA	4	0	0	4	0%
Kesko Oyj	11	0	0	11	0%
MERLIN Properties SOCIMI SA	22	0	0	22	0%
Neste Corp.	11	0	0	11	0%
Nokia Oyj	11	0	0	11	0%
Nokian Renkaat Oyj	11	0	0	11	0%
Prysmian SpA	12	1	0	13	0%
Royal Vopak NV	8	0	0	8	0%
Schneider Electric SE	26	0	4	30	13%
Siemens Gamesa Renewable Energy SA	13	0	0	13	0%
SNAM SpA	7	0	0	7	0%
Stellantis NV	9	0	0	9	0%
Stora Enso Oyj	11	1	0	12	0%
Total SE	17	0	0	17	0%
Umicore	16	0	0	16	0%
UPM-Kymmene Oyj	12	0	0	12	0%
VERBUND AG	8	0	0	8	0%
Vinci SA	22	0	0	22	0%
Warehouses De Pauw SCA	7	0	0	7	0%
Total	480	2	4	486	1%

Politiques de vote 2022

Pour l'année 2022, Fideas Capital s'engage à voter selon les mêmes principes, tout en augmentant le taux de participation aux assemblées générales (AG) annuelles ou extraordinaires à environ 20% sur l'ensemble des titres de l'OPCVM Fideas **SmartforClimate** Actions Eurozone.